nos yeux, il n'est pas nécessaire de voir la substance et le corps du soleil, de même pour voir l'intelligible de ce degré, il n'est pas nécessaire de voir l'essence de Dieu'."

"Lorsque saint Paul dit en par-"lant des anciens philosophes: " Ce qu'on peut connaître de Dieu "leur a été manifesté," il parle de cette connaissance de Dieu que nous donne la raison sans la foi. Assurément cette raison s'appuie sur les données sensibles qui ne lui peuvent montrer l'essence divine, puisque ces effets visibles ne sont en rien adéquats à leur cause, qui Mais pourtant, comme est Dieu. ces effets ne seraient pas, si leur cause n'était pas, ils nous prouvent que Dieu est, et ils nous font connaître ce qu'il doit être comme cause de tout, dépassant tout²."

III

Ce que je veux et dois faire remarquer enfin, c'est que tout cet admirable enseignement sur les droits et l'origine glorieuse de la raison humaine, saint Thomas comme saint Augustin le tire de l'enseignement des divines Écritu-

¹ Omnia dicimus in Deo videri, in quantum participatione sui luminis omnia coroceimus; nam et ipsum naturale lumin Rationis est quedam participatio divini Luminis. Undè dicit Augustinus: ¹Disciplinarum spectamina videri non possunt nisi aliquo velut suo sole illustrentur.'' videlicet Deo. Sicut ergo ad videndum aliquid sensibiliter non est necesse quod videatur aubstantio solis; ita ad videndum aliquid intelligibiliter, non est necessarium quod videatur essentia Dei. (P. I., q. xii, a. 11, ad 3.) res. "La lumière de la face de "Dieu rayonne sur nous, dit le "prophète. C'est là cette lumière "de la raison naturelle qui est "l'image de Dieu. Signatum est "super nos lumen vultus tui, "Domine, quod est lumen rationis "naturalis, in qua est imago Dei. (Comment. in Paul.)

Saint Thomas, suivant en cela saint Augustin,-c'est d'ailleurs la doctrine constante des Pères, des théologiens et de la sainte Ecriture, -insiste partout sur cette haute et lumineuse origine de la raison humaine. Pour lui, "la raison est l'impression de la lumière divine en nous; Impressio divini luminis in nobis." (I, II, q. xci, a. 2.) Pour lui, "la lumière naturelle, mise dans l'âme, est l'illumination de Dieu; Ipsum lumen naturale anima inditum est illustratio Dei. ' (Ia, IIa., q. IX, a. 1.—) Pour lui "les principes de la raison pratique comme ceux de la raison spéculative sont des données naturelles qui existent dans l'âme ; Naturaliter nobis esse indita sicut principia speculabilium ita et principia operabilium."

"Lorsque le prophète s'écrie: La lumière de votre visage, Seigneur, a été imprimée en nous, c'est pour faire entendre que la lumière de la raison naturelle, par laquelle nous discernons ce qui est bien et ce qui est mal, objet propre de la loi naturelle, n'est autre chose que la lumière divine imprimée en nous. D'où il suit clairement que la loi naturelle n'est autre chose qu'une communication de la loi éternelle faite à la créature raisonnable!."

¹Cum psalmista dicit.... Signatum est super nos lumon vultus tui, Domine : quasi lumen rationis naturalis, qua discernimus quid sit malum. quod pertinet ad legem naturalem, nihil aliud sit quam impressio divini luminis in nobis. Undè patet quod lex naturalis nihil aliud est, quam participatio legis æternæ in rationali creatura. (P. I. II r., q. xci, a. 2.)

s Naturalis nostra cognitio a sensu principium sumit. Unde tantum se nostra naturalis cognitio extendere potest in quantum manu duci potest per sensibilia. Ex sensibilibus autem non potest usquè ad hoo intellectus noster pertingere, quod divinam essentiam videat; quia creaturæ sensibiles sunt effectus Dei, virtutem causæ non adæquantes. Undè ex sensibilium cognitione non potest tota Dei virtus cognosci, et per consequens nec cius' essentia videri. Sed quia sunt effectus a causa dependentes, ex quia sunt effectus de pendentes, ex quia sunt effectus de pen